

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 19 JUIN 2023 A 18H30

ORDRE DU JOUR

- 1 : Barème de réduction pour la cantine - Année scolaire 2023/2024
- 2 : Règlement de fonctionnement du service d'Aide à Domicile
- 3 : Règlement Intérieur du service d'Aide à Domicile
- 4 : Acceptation d'un don exceptionnel au CCAS

Fait à Neuilly-Plaisance, le 8 juin 2023

Christian DEMUYNCK
Président du CCAS



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être